



Liminaire de la CAP n°3 du 20/06/2019

Après des années de suppressions d'emplois, de restructurations et de tension sur le pouvoir d'achat, le gouvernement veut désormais imposer un dynamitage en règle de la Fonction publique et de la DGFIP : toutes les missions, tous les services, tous les agents sont concernés.

La réduction inédite du réseau et les dispositifs « Fonction publique » se traduiront par une mobilité géographique et fonctionnelle forcée. Cette mobilité contrainte sera notamment permise par l'affectation au département avec la possibilité pour les directeurs de déplacer ou de bloquer les agents dans « l'intérêt du service »...

Avec la mise en place du RIFSEEP, la rémunération « au mérite » ne peut que conduire à une concurrence malsaine entre les agent.e.s sur fond de dégradation accrue de l'ambiance dans les services, des conditions de travail et de la qualité du service rendu.

Les promotions internes sont réduites à peau de chagrin : les qualifications des agents sont ignorées. En outre, aucune revalorisation de la valeur du point d'indice et du régime indemnitaire n'est envisagée : avec l'évolution du coût de la vie, les agents continueront de voir leur pouvoir d'achat baisser.

Alors même que France Télécom est en train d'être jugé pour le harcèlement moral qu'a fait subir la direction à ses agent.e.s, ce qui a provoqué de nombreuses dépressions et suicides, il serait temps que cette affaire éveille enfin les consciences de nos propres responsables !

Bien entendu, la DGFIP est à la pointe dès qu'il s'agit de sacrifier le service public. La déstructuration de notre service public est « en marche ». Le privé est au bout du fil... Seules promesses : suppressions de missions et d'emplois, moins-disant social et conditions de vie au travail dégradées.

C'est dans ce contexte qu'a été annoncé le remplacement, à partir du 20 mai 2019, de l'actuel directeur général Bruno Parent par Jérôme Fournel, directeur de cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald Darmanin depuis mai 2017. Il a été l'ancien directeur général des douanes et droits indirects de février 2007 à février 2013, ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin, puis de Dominique de Villepin à Matignon.

Il a été le fossoyeur des douanes durant son mandat, accélérant leur démantèlement. Comment dire que son arrivée n'est pas vraiment pour nous rassurer !!

La grande nouveauté de ce mouvement 2019 concerne la mise en place de la « départementalisation » dans 14 départements préfigurateurs. Nous constatons que dans ces départements, le nombre d'agent.e.s ayant formulé une demande est en chute libre.

Les collègues n'osent plus demander leur mutation, même s'il en va de leur bien-être.

La CGT s'oppose à la départementalisation, au moment où sont annoncées la destruction des services RH locaux et la réduction voire la disparition programmée des instances paritaires.

Notre revendication d'une affectation la plus fine possible (à la commune) est plus que jamais d'actualité.

A Guéret, le 20 juin 2019